

Agriculture

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires en vigueur
au 1^{er} septembre 2022. Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



Chers Sociétaires, chers Clients,

Vous avez fait le choix d'une banque coopérative et mutualiste, une **banque qui agit chaque jour dans votre intérêt et celui de la société.**

Et c'est cet engagement auprès des particuliers, professionnels et associations qui contribue à entretenir la confiance qui nous unit.

Les collaborateurs du Crédit Agricole Brie Picardie œuvrent chaque jour pour entretenir ce lien de confiance :

- en vous **conseillant avec bienveillance et pragmatisme** des offres et services de qualité, adaptés à votre situation ;
- **en concrétisant notre promesse de proximité** à travers un réseau dense d'agences, de distributeurs de billets et de relais CA sur l'ensemble du territoire, y compris dans les villages ;
- **en innovant avec de nouveaux services digitaux, comme la nouvelle application « Ma banque »** ou les entretiens avec votre conseiller en visio ;
- **en respectant votre vie privée** : vos données personnelles ne sortent pas de notre écosystème, elles ne sont pas vendues, ni cédées ;
- **en investissant en permanence sur la sécurité** de vos paiements et la lutte contre la cybercriminalité.

Pour maintenir ces services à valeur ajoutée et notre présence locale, nous faisons évoluer nos tarifs.

Au nom de l'ensemble des salariés et des administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Guillaume Rousseau
Directeur Général

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	3
	Offres groupées de services	4
	Vos solutions monétiques	5
	Vos moyens et opérations de paiement	6
	Banque à distance	9
	Financements bancaires	11
	Épargne et Placements financiers	13
	Opérations internationales	15
	Assurance et prévoyance	16
	Irrégularités et incidents	17



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture, clôture de compte	GRATUIT
Tenue de compte	13,48 € / mois
Frais de gestion de compte inactif (sans mouvement depuis plus de 12 mois) ¹	30,00 € / an
Commission de mouvement calculée sur les opérations débitrices (hors mouvements financiers internes au Crédit Agricole (prêts CA...))	OFFERT
Service d'aide au changement de domiciliation	GRATUIT



BON À SAVOIR !

En souscrivant au Compte à Composer Agri, les frais de tenue de compte et le relevé de compte à la quinzaine vous sont offerts !

VOTRE INFORMATION ET LE SUIVI DE VOTRE COMPTE

	PAPIER	INTERNET E-DOCUMENTS
Relevé de compte, mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de compte, quinzaine (2 par mois)	1,82 € / mois	0,94 € / mois
Relevé de compte, décadaire (3 par mois)	2,96 € / mois	1,52 € / mois
Relevé de compte, quotidien	18,08 € / mois	8,90 € / mois
Attestation – Justification des avoirs	137,15 € HT / attestation	



BON À SAVOIR !

Vous souhaitez recevoir vos relevés de compte directement en ligne ? Pour bénéficier du service gratuit **E-Documents**, n'hésitez pas à contacter votre conseiller ou à vous rendre dans votre agence !

OPÉRATIONS DIVERSES

Frais de recherche simple de documents	12,40€ HT / unité
Frais de recherche complexe de documents	SUR DEVIS
Frais de location annuelle de coffre-fort (par an et par coffre suivant la taille du coffre-fort, le montant garanti et en fonction des disponibilités en agence)	À partir de 47,30 € HT ²
Frais de location mensuelle	À partir de 3,94 € HT
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	46,33 €
Retrait d'espèces de dépannage par carte minute ³	3,50 € / retrait

¹ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

² À partir de 31,50 € HT dans les agences de Ham, Doullens et Montdidier.

³ Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autres Caisses Régionales du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence du Crédit Agricole.



OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services

LE COMPTE À COMPOSER AGRI

29,16 € HT / mois

Le Compte à Composer Agri comprend vos essentiels au quotidien

Tenue de compte et Commission de mouvement

Mise en place des prélèvements au débit SEPA

Date de valeur J sur encaissement chèques et effets

Abonnement à des services de banque à distance (offre Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Vision + Pro)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS et Mail

Relevé de compte, quinzaine

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement professionnels :
offre SécuriCOMPTE Agri Plus

Votre site d'expertise agricole : Pleinchamp Pro

Les produits composant le Compte à Composer Agri peuvent être vendus séparément.



BON À SAVOIR !

Le Compte à Composer Agri est offert pour les Jeunes Agriculteurs la 1^{ère} année de l'installation.

COMPTES-SERVICES ANCIENNE GAMME

*Les Comptes-Services ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement.
Les composants ne peuvent plus être modifiés.*

Compte-Services Agri Essentiel^{4 5}

20,45 € / mois

Compte-Services Agri Essentiel +^{4 6}

De **14,60 €**
à **20,65 €** / mois

Compte-Services Agri^{4 7}

De **13,25 €**
à **62,65 €** / mois

VOTRE SITE D'EXPERTISE AGRICOLE : PLEINCHAMP PRO

Météo locale, grandes cultures, élevage, porc,
énergie/azote, vin export

À partir de
9,90 € HT / mois

⁴ Cotisation mensuelle selon la date de souscription et l'augmentation éventuelle du prix du Compte-Services.

⁵ Arrêt de la commercialisation le 17/03/2013.

⁶ Arrêt de la commercialisation le 10/05/2009.

⁷ Arrêt de la commercialisation le 18/11/2006.



VOS SOLUTIONS MONÉTIQUES



BON À SAVOIR !

Construit autour de vos besoins, le site **CA-Mon Commerce** vous présente toutes nos offres dans les domaines de la monétique et du e-commerce.
Rendez-vous vite sur www.ca-moncommerce.com

Location d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE)
Maintenance, consommables et livraison comprises

À partir de **25,50 € HT** / mois

Frais d'installation TPE sur site (optionnel)

150,00 € HT

Encaissement par carte bancaire sur un Smartphone : Up2pay Mobile

Offre sans abonnement (sans engagement)

- Achat du lecteur
- Commission à la transaction

29 € HT

1,75 % / transaction

Offre de location (engagement 24 mois)

- Location du lecteur
- Commission à la transaction

15,50 € HT / mois

SUR DEMANDE

Solution d'encaissement et de gestion de votre activité :
Up2pay Caisse Digitale
(gestion des stocks, programme de fidélité, module comptable...)

À partir de **89,00 € HT** / mois

Logiciel de vente à distance

3,60 € HT / mois

Paiement en plusieurs fois : 3xCB

NOUS CONSULTER

Solution sécurisée de vente sur internet : Up2pay
E-transactions offre Access

17,00 € HT / mois

Droits d'entrée **160,00 € HT**

Solution sécurisée de vente sur internet : Up2pay
E-transactions offre Premium

20,00 € HT / mois

Droits d'entrée **160,00 € HT**

Encaissement sécurisé par SMS ou e-mail :
Up2pay par lien

NOUS CONSULTER

Solution de création de site internet : e-vitrine et e-commerce

NOUS CONSULTER

Logiciel privatif

3,60 € HT / mois



BON À SAVOIR !

Les solutions monétiques du Crédit Agricole intègrent des services de conseil et d'assistance : livraison, formation, assistance téléphonique et maintenance !



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

COTISATION CARTE COMMERCIALE

Carte As Pro à débit immédiat	36,20 € / an
Carte Business à débit immédiat ou à débit différé	51,80 € / an
Carte Business Executive à débit immédiat ou à débit différé	134,60 € / an



BON À SAVOIR !

Profitez d'une réduction de 30% sans limitation de durée pour la souscription d'une deuxième carte identique sur le même compte. La réduction s'applique également pour les cartes supplémentaires.

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait d'espèces par carte à un Distributeur Automatique de Billets du Crédit Agricole	GRATUIT
Retrait d'espèces par carte en euros ⁸ à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre Banque dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE ⁹ (À partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois) (Exonéré pour les cartes Gold Société, Visa Premier Société et Business Executive)	1,00 € / retrait
Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque hors zone euro	3,50 € + 2,14%¹⁰ / opération
Retrait d'espèces au guichet bancaire hors zone euro	6,60 € + 2%¹⁰ / opération

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte dans la zone euro et dans les pays de l'EEE ⁹	GRATUIT
Paiement par carte hors zone euro et dans les pays hors EEE ⁹	0,43 € + 2,10%¹⁰ / opération

FRAIS D'OPPOSITION

Frais d'opposition sur une carte pour perte ou vol	OFFERTS
--	----------------

OPÉRATIONS DIVERSES

Réédition du code confidentiel de la carte	OFFERTE
--	----------------

VIREMENT SEPA (Single Euro Payment Area)¹¹

Virement libellé en euro émis vers ou reçu d'un pays de l'E.E.E.⁹

	Internet	Agence	Télétransmission ¹²
Émission d'un virement SEPA occasionnel vers l'EEE ⁹	GRATUIT	GRATUIT vers un compte Crédit Agricole 3,88 € / virement vers un compte d'une autre banque	0,26 € / virement
Émission d'un virement SEPA permanent vers l'EEE ⁹	GRATUIT	GRATUIT vers un compte Crédit Agricole 1,29 € / virement vers un compte d'une autre banque	0,26 € / virement
Emission d'un virement instantané SEPA	1,50 €	-	NOUS CONSULTER

Réception d'un virement SEPA en provenance de l'EEE ⁸	GRATUIT
Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)	13,82 € / virement
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	11,75 € / rejet
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
- Montant inférieur ou égal à 50€	7,15€ / virement
- Montant supérieur à 50€	14,30 € / virement

AVIS DE PRÉLÈVEMENT SDD (SEPA Direct Debit)

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT	
--	----------------	--

	Core	BtoB
Prélèvement (Frais de mise en place ou modification d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT	10,90€ / acte
Révocation et opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT	5,40 € / acte
Émission de prélèvement SEPA (uniquement par télétransmission ¹²)	0,30 € / avis	0,35 € / avis

Prélèvement SEPA revenu impayé	11,38 € / avis
Demande d'ICS (Identifiant Créancier SEPA)	66,00 € / identifiant

EFFETS DE COMMERCE

Remise d'effets à l'encaissement et à l'escompte (date de valeur E ouverte).¹³

LCR / BOR papier	12,30 € / effet
LCR / BOR par télétransmission ¹²	0,39 € / effet
LCR / BOR prorogé ou réclamé	16,81 € / effet
Rejet d'effet tiré	20,50 € / effet

CHÈQUE

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) (date de valeur J+1 ouverte) ¹⁴	GRATUIT
Chèque remis retourné impayé	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	5,45 € / chéquier
Destruction de chéquier non réclamé, de plus d'un mois	10,20 € / chéquier
Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,40 €
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre caisse régionale	21,17 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ¹⁵	14,45 € / chèque
Fabrication de lettres-chèques	SUR DEVIS
Copie de chèques : par demande	14,22 €
Copie de chèques (+10 chèques) : sur devis	NOUS CONSULTER



BON À SAVOIR !

La **date de valeur** est la date à laquelle une somme est prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs. Elle ne coïncide pas forcément avec la date d'opération. La distinction est importante pour bien maîtriser son budget !

⁸ Ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

⁹ Espace Économique Européen et soumis au règlement n°924/2009.

¹⁰ Taux appliqué sur le montant brut de l'opération.

¹¹ Tout virement susceptible d'entraîner des pénalités ne sera accepté que 2 jours avant l'échéance (DGI, URSSAF,...).

¹² À ce prix s'ajoute un forfait mensuel.

¹³ E ouverte si remis 7 jours ouvrés avant échéance, sinon J+7 ouvrés.

¹⁴ Date de valeur J pour les détenteurs de Compte à Composer Agri ou de Compte-Services Agri.

¹⁵ Dans la limite du décret d'application de l'article de L 312-1 du CMF, n° 2001-45 du 17/01/2001.
E = date d'échéance. J = date de comptabilisation.



BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS ET MAIL

Information journalière solde du compte	0,35 € / envoi
Information mise à disposition des moyens de paiement	0,35 € / envoi

CREDIT AGRICOLE EN LIGNE : www.ca-briepicardie.fr

Offre Pro avec virements sur vos comptes : Vision Pro	GRATUIT
Offre Pro avec virements externes et sur liste : Vision + Pro	6,36 € / mois
Action Bourse Initial	12,81 € / mois
Action Bourse Intégral	17,35 € / mois
Action Bourse Intégral + SRD (Service de Règlement Différé)	17,35 € / mois
Commission de service : Actions Bourse Intégral et Intégral + SRD (gratuit si plus de 24 ordres annuels)	80,00 € HT / an



BON À SAVOIR !

En souscrivant à un **Compte à Composer Agri**, les services d'alerte SMS / Mail, Vision + Pro et Action Bourse Initial sont gratuits.

TÉLÉTRANSMISSION ¹⁶

Abonnement

Pour trouver la formule la mieux adaptée à vos besoins, consultez votre agence ou votre conseiller.

Échange de Données Informatisées (EDI), selon protocole	Sans Signature ¹⁷	Avec Signature Crédit Agricole	Avec Signature toutes banques
EDI WEB	26,00 € / mois	26,00 € / mois	31,00 € / mois
EBICS T	26,00 € / mois	41,00 € / mois	46,00 € / mois
EBICS TS	26,00 € / mois		56,00 € / mois

Le forfait n'inclut pas une souscription de certificat crédit Agricole.

Forfait mensuel Pack prélèvements	À partir de 11,00 €
Forfait Swiftnet	115 € / mois

Autres types d'opérations

Frais de mise en service EBICS	61,00 € HT
Frais à la ligne dans le sens réception (tous relevés)	0,08 € / ligne d'écriture
Transmission des virements émis vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT
Transmission des virements émis vers un compte d'une autre banque	0,26 € / virement
Transmission des prélèvements SEPA Core	0,30 € / virement
Transmission des prélèvements SEPA BtoB	0,35 € / virement
Transmission des effets	0,39 € / virement
Service de représentation automatique des impayés SDD (SEPA Direct Debit)	NOUS CONSULTER
Transmission de Ligne Magnétique Chèque	NOUS CONSULTER

CERTIFICATS NUMÉRIQUES

SWIFT 3S KEY	120,00 € HT / 3 ans, soit 40,00 € HT par an et par certificat
Ma signature EDI	120,00 € HT / 3 ans, soit 40,00 € HT par an et par certificat

CASH MANAGEMENT	NOUS CONSULTER
------------------------	-----------------------

¹⁶ Suivant tarif en vigueur et hors frais de télécommunication variables selon opérateur.

¹⁷ Arrêt de la commercialisation au 01/09/2018.



FINANCEMENTS BANCAIRES

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le « glossaire Fédération Bancaire Française des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Brie Picardie (www.ca-briepicardie.fr).

AFFACTURAGE

Pour la prise en charge et le recouvrement de vos créances clients, le Crédit Agricole vous propose deux solutions d'affacturage : **Cash in Time**¹⁸ et **Préférence**¹⁸. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions de ces offres.

DÉCOUVERT AUTORISÉ

Frais de dossier - Mise en place	0,75% du montant autorisé, min. 100,00 €
Commission annuelle d'engagement	0,75%
Frais de dossier - Réexamen annuel par ligne de trésorerie	62,70 €
Commission de plus fort découvert	0,070%

ESCOMPTE

Frais de dossier - Mise en place	0,75% du montant autorisé, min. 100,00 €
Frais de dossier - Réexamen annuel par ligne de trésorerie	62,70 €

CESSION LOI DAILY

Frais par bordereau	NOUS CONSULTER
Commission par notification	25,88 €

CRÉDIT COURT TERME

Frais de dossier - Mise en place ou renouvellement par ligne de trésorerie ^{19 20}	0,75% , min. 100,00 €
---	-------------------------------------

CRÉDIT D'INVESTISSEMENT - PRÊT À MOYEN ET LONG TERME²⁰

Frais de dossier - Mise en place	NOUS CONSULTER
Honoraires d'études	NOUS CONSULTER



BON À SAVOIR !

Crédit-bail

Le Crédit Agricole vous propose de financer en Crédit-bail vos principaux besoins d'équipement. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les détails de l'offre.

CAUTIONS BANCAIRES

Frais de dossier	0,50% de la caution, min. 19,55 € , max. 480,50 €
Commission de cautionnement	NOUS CONSULTER
Frais d'acte	40,40 €

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Frais de candidature SAFER	150,00 €
Aide au bilan	18,45 €
Frais d'études liés à une délégation d'assurance externe	429,89 € / prêt
Modification de la date d'échéance du prêt ²¹	37,26 € / prêt
Demande de report de paiement d'une échéance	101,22 € / prêt
Modification du compte à débiter ²¹	36,16 € / prêt
Frais de procuration de mainlevée d'une hypothèque	98,22 € / prêt

¹⁸ Les offres d'affacturage sont proposées par Crédit Agricole Leasing & Factoring sous la marque Eurofactor (www.eurofactor.com). Crédit Agricole Leasing & Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation, 61 rue Tailbout - 75436 Paris Cedex 09) et agréé en qualité de société de courtage d'assurances. N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

¹⁹ L'imputation des intérêts débiteurs et des commissions afférentes est effectuée après l'arrêté mensuel des comptes.

²⁰ Les taux des prêts d'équipement sont fixes, variables ou révisables. Les prêts sont accompagnés de la souscription de parts sociales.

²¹ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse Régionale.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



BON À SAVOIR !

Le Crédit Agricole dispose d'une gamme complète de **produits d'épargne et de placement**. Consultez votre agence ou votre conseiller pour choisir le ou les produits adaptés à vos projets. Pour vos solutions à titre privé, consultez le dépliant sur «Les conditions générales de banque applicables aux particuliers».

ÉPARGNE BANCAIRE

Compte à terme

NOUS CONSULTER

Compte excédent PRO (ouverture, gestion, clôture)

GRATUIT

PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Frais de transfert de comptes-titres (par compte)

- Transfert d'une ligne de titres français

12,50 € HT / ligne
(max. **125 € HT** si plusieurs lignes)

- Transfert d'une ligne de titre étranger

62,43 € HT / ligne

Commission sur OPC externe

21,70 € + frais émetteur

Commission sur OPC Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

Commission de service Invest Store Intégral :

- À partir de 24 ordres exécutés par an

GRATUIT

- Moins de 24 ordres exécutés par an

96,00 €

ORDRES DE BOURSE SUR LES COMPTES TITRES EN FRANCE ²²

	Frais fixes	Frais proportionnels	Min. de perception
Agence	5,20 €	1,55% ²⁴	16,69 €
Téléphone (0 969 323 460) ²²	5,00 €	1,22% ²⁴	13,84 €
Internet : Invest Store Initial	OFFERTS	0,51% ²⁴	7,35 €
Internet : Invest Store Intégral	OFFERTS	0,99 € (ORDRE ≤ 1100 €) 0,09 % ²⁴ (ORDRE > 1100 €)	
Service de Règlement Différé (SRD)	OFFERTS	0,020% ²⁵ + frais de courtage	3,85 € + frais de courtage

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTES TITRES SUR BOURSES ÉTRANGÈRES ²²

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	OFFERTS	1,55% ²⁴	41,43 €
Téléphone (0 969 323 460) ²³	OFFERTS	0,57% ²⁴	22,11 €
Internet : Invest Store Initial	OFFERTS	0,57% ²⁴	21,45 €
Internet : Invest Store Intégral ²³	OFFERTS	0,56% ²⁴	21,05 €

DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

Frais de tenue de compte			21,83 € HT
Par an	Valeurs Crédit Agricole	Valeurs hors Crédit Agricole	Valeurs étrangères ou titres nominatifs
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,055% HT	0,252% HT	0,920% HT
Frais fixes par ligne	0,80 € HT	3,42 € HT	7,89 € HT

Minimum	27,86 € HT	Maximum	452,05 € HT
---------	------------	---------	-------------

- Exonérations pour :
- Les clients de moins de 25 ans
 - Les CTO / PEA dont la valorisation est inférieure à 152 €
 - Les CTO / PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifiée

OPÉRATIONS DIVERSES

Mise en nominatif pur	30,44 € HT
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés : frais d'inscription	150,00 € HT
Opérations sur titres non cotés : frais de gestion	75,00 € HT / opération

ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

Constituez une épargne personnelle tout en réduisant l'imposition de votre entreprise ²⁶. **PER CONVERGENCE** ²⁷ : solution d'épargne collective soumise à l'emploi d'au moins 1 salarié.

NOUS CONSULTER

²² Les frais de place sont en supplément.
²³ Appel non surtaxé.
²⁴ Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre.
²⁵ Par jour de portage sur exécution et opérations de report
²⁶ Offre soumise à conditions, renseignez-vous auprès de votre conseiller.
²⁷ PER CONVERGENCE est une offre d'épargne salariale gérée par Amundi Asset Management, société anonyme au capital de 1 086 262 605€. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 040000036. Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris.



OPÉRATIONS INTERNATIONALES²⁸



BON À SAVOIR !

Trouver des **relais de croissance** sur les marchés exports est un de vos objectifs majeurs ? Grâce à la présence du Crédit Agricole dans plus de 70 pays, vous disposez des points d'ancrage nécessaires à la conquête de vos marchés.

COMPTE EN DEVISES²⁹

(Retraits ou versements d'espèces non autorisés)

Tenue de compte en devises	23,15 € / mois
----------------------------	-----------------------

PAIEMENT / IMPORT^{29 30}

(Opérations libellées en devises dans l'EEE²⁹ ou en euros et devises hors EEE)

Émission d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace Economique Européen, en agence	0,10% du montant, min. 26,70 €
--	--

Émission d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace Economique Européen, télétransmis	0,10% du montant, min. 13,35 €
---	--

Paiement d'un chèque sur l'étranger en euros ou en devises	0,10% du montant, min. 26,70 €
--	--

ENCAISSEMENT / EXPORT^{29 30}

Réception d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace Economique Européen ³¹	18,30 € / virement
--	---------------------------

Remise d'un chèque reçu de l'étranger « sauf bonne fin »	0,10% du montant, min. 19,33 € , max. 109,85 €
--	---

Remise d'un chèque reçu de l'étranger « crédit après encaissement »	0,12% du montant, min. 26,98 € , max. 109,14 €
---	---

BILLETS DE BANQUES ÉTRANGERS

Commission client sur achats / reventes de devises ³³	5,50 € / opération
--	---------------------------

CHÈQUES DE VOYAGE

Commission sur revente de chèques en devises ³³	1,60% de la contre-valeur
--	----------------------------------

AUTRES FRAIS

Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC absent ou incomplet	31,10 €
--	----------------

Frais du correspondant ³⁴	0,125% , min. 27,55 € max. 99,00 €
--------------------------------------	---

²⁸ Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

²⁹ Si opération en devises, commission de change de 0,10% avec un minimum de 17,25€.

³⁰ Hors débours ou commissions perçues par les établissements ou correspondants.

³¹ Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.18.

³² Si virement < 90€, 20% du montant.

³³ Cours du jour disponible en agence.

³⁴ Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que pour les virements non SEPA hors EEE. Autres options de tarification : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais CA et frais banque bénéficiaire). b/ Tous frais à la charge du donneur d'ordre (frais OUR = frais CA + frais du correspondant).



ASSURANCE ET PRÉVOYANCE



BON À SAVOIR !

Parce qu'il est essentiel **d'assurer vos salariés**, vos outils de travail et vous-même, le Crédit Agricole vous accompagne au quotidien. Rencontrez votre conseiller ou contactez votre agence Assurance à Distance (03 22 53 32 70 - appel non surtaxé) pour trouver la solution qui vous convient.

UNE LARGE GAMME POUR COUVRIR VOS BESOINS PROS ET PRIVÉS !



Multirisque
agricole³⁵



Assurance
récoltes³⁵



Assurance
arrêt de travail³⁵



Assurance
accidents
de la vie³⁵



Valeur
prévoyance³⁶



Télé-
surveillance³⁷

GARANTIE CONTRE LE VOL ET LA PERTE DES MOYENS DE PAIEMENT PROFESSIONNELS³⁸

Offre SécuriCOMPTE Agri Plus - Gratuit avec le Compte à Composer AGRI

4,10 € / mois

SOUTIEN FINANCIER EN CAS D'ARRÊT TOTAL D'ACTIVITÉ³⁸

Offre SécuriHELP Agri

6,10 € / mois



BON À SAVOIR !

AVANTAGE JEUNES AGRICULTEURS : vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pendant les 5 premières années de votre installation sur certaines de vos assurances. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou de votre agence.

³⁵ Contrats assurés par PACIFICA, la compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le code des assurances. S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 € - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

³⁶ Le contrat Valeur Prévoyance est un contrat d'assurance décès de groupe souscrit par l'Andecam auprès de Predica, Compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. PREDICA, compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des Assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 € - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la Notice d'Information.

³⁷ Le contrat de Télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection - Groupe Crédit Agricole. SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. N° TVA FR 19 799869342. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

³⁸ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), Société d'Assurances régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement : 250 000 € - 65 Rue La Boétie, 75008 Paris - SIREN 428 681 985.



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



BON À SAVOIR !

En l'absence de découvert autorisé, le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie «Découverts en compte» publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux.
Taux égal au maximum autorisé par l'article L.314-6 du Code de la Consommation diminué de 0,10%.

Commission de plus fort découvert	0,070%
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	16,36 € HT
Commission d'intervention ³⁹ (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	8,50 € / opération
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁴⁰	9,75 €
Forfait ⁴¹ de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ≤ 50€ ^{42 43}	30,00 € / chèque
Forfait ⁴¹ de frais par chèque rejeté pour défaut de provision > 50€ ^{42 43}	50,00 € / chèque
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €
Forfait de frais de rejet d'un prélèvement (dans la limite du montant de l'ordre de paiement, notification incluse) ⁴⁴	20,00 € maximum
Frais par saisie attribution ou conservatoire, autre procédure civile d'exécution	100,00 €
Frais par SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur)	10 % du montant dû au trésor public⁴⁵
LCR / BOR impayé	16,66 € / effet
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	9,68 € HT

³⁹ Opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier de la banque quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

⁴⁰ Tarification débitée si paiement du chèque.

⁴¹ Ce forfait inclut la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, les frais d'ouverture et de clôture d'un dossier d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée et la commission d'intervention.

⁴² Frais liés au rejet d'un chèque et payable dès le rejet du chèque.

⁴³ Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

⁴⁴ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention. Conformément au décret d'application n°2007-1611 du 15 novembre 2007. Montant des frais maximum (y compris commission d'intervention et notification) plafonné au montant de l'opération rejetée.

⁴⁵ Dans la limite d'un plafond fixé par décret à 100 € TTC, sous réserve de modification du plafond fixé par décret.

Le Crédit Agricole Brie Picardie a le souci permanent de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Votre conseiller est à votre écoute afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Il est l'interlocuteur privilégié auquel vous adresser en cas de réclamation sur l'utilisation des produits et services ou de difficultés dans le fonctionnement de votre compte au quotidien.

Le Service Qualité Clients est également disponible à l'adresse suivante :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE
SERVICE QUALITE CLIENTS
500 RUE SAINT-FUSCIEN
80095 AMIENS CEDEX 3

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Le présent tarif applicable au 01/09/2022 peut être modifié à tout moment avec préavis, il n'est pas limitatif. Ces prix sont nets de taxes sauf mention spécifique HT pour les services soumis à la TVA de plein droit. Ce document vous indique les prix des principaux services que nous vous proposons. Il est consultable sur le site internet du Crédit Agricole Brie Picardie www.ca-briepicardie.fr. Vous pouvez également consulter l'ensemble de nos conditions dans votre agence.

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, et conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : dpo@ca-briepicardie.fr ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.



Application
Ma Banque

www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie



LE TRI
+ FACILE



Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 022 607. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur Immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière numéro CPI 80012021000000016 délivrée par la CCI d'Amiens, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. www.ca-briepicardie.fr - 07/22. CITEO : FR234299_03XUNU. Photo : © Teddy Henin. Imprimeur : Roto Armor - ZA de Fournello 22170 PLOUAGAT.